

Objectifs :

Maîtriser le cadre légal et réglementaire des conduites addictives
Connaître leurs impacts sur l'entreprise
Identifier et gérer une personne sous l'emprise d'une addiction (alcool, stupéfiant,)

PUBLIC VISÉ :

Toute personne souhaitant connaître le phénomène des conduites addictives

PRÉ REQUIS :

Maîtriser le français (oral et écrit)

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES

7 heures soit 1 jour

Horaires et date : cf. convention ou offre de formation

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe jusqu'à 8 personnes

Formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Salle de cours équipées de moyens multimédia
- Support de cours
- Formateur spécialisé
- Apports théoriques sous forme d'exposés, illustrations, photos, cas pratiques
- PC + vidéo projecteur

TARIF

Contactez Fégré FORMATIONS : 03.54.44.45.44
contactfegeleformations@gmail.com

Personne en situation d'handicap :

Contactez Fégré Formations 03.54.44.45.44

Etablissement accessible aux personnes handicapées

PROGRAMME

1. CERNER LA PROBLÉMATIQUE DES ADDICTIONS ET LEURS IMPACTS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL

- Cerner les causes et mécanismes de l'addiction
- Définition et spécificités des différents produits
- Distinguer les addictions à produit psychotrope des addictions sans substance
- Dépendance et consommation à risque
- État des lieux des addictions en milieu de travail

2. CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE : IDENTIFIER LES RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRISE

- QUE DISENT LE CODE DU TRAVAIL ET LA JURISPRUDENCE ?
- RÔLE DE L'ENTREPRISE : QUELLE EST SA MARGE DE MANŒUVRE EN MATIÈRE DE DÉPISTAGE
- ET DE SANCTIONS
- LIENS AVEC L'OBLIGATION DE SÉCURITÉ DE RÉSULTAT DE L'EMPLOYEUR
- RÉGLEMENT INTÉRIEUR
- RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRISE ET DE L'ENCADREMENT : DÉFINITIONS

Étude de cas : analyser et commenter des règlements intérieurs apportés par les participants

3. EXERCICE DU POUVOIR DE DIRECTION DE L'EMPLOYEUR

- Identifier et prévenir les situations à risque
- Importance du respect des procédures écrites
- Tests de dépistage : que contrôler et qui peut effectuer le contrôle ?
- Quand et comment l'employeur doit-il user de son pouvoir disciplinaire ?
- Intervenir en cas d'accident du travail ou de trajet lié à une conduite addictive

4. LEVIERS ET OUTILS À DISPOSITION DES MANAGERS (À ADAPTER SUIVANT LE PROFIL DES STAGIAIRES)

- Adopter une posture managériale adaptée face à un comportement addictif (uniquement pour la direction)
- Mener des entretiens avec le personnel pour détecter des troubles ou des comportements à risque (uniquement pour la direction)
- Alerter sur les comportements à risque
- Intervenir face à une personne présentant des troubles du comportement

5. METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTIONS FACE AUX ADDICTIONS

- Impliquer les acteurs clés : encadrement, IRP, médecine du travail, direction, service sécurité, CHSCT...
- Formation des acteurs de prévention internes : orientation du plan santé au travail
- Information et sensibilisation des managers et collaborateurs
- Faire intervenir les réseaux d'aide aux personnes en situation de dépendance
- Modes opératoires et mesures à prendre
- Comment faire face aux résistances ?

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation validant les acquis
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.
- Apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur, de démonstration et d'explications sur paperboard, études de cas
- Partage d'expériences : échanges sur des programmes de prévention menés en entreprise
- Plan d'actions : élaborer un plan d'actions permettant de prévenir et gérer au quotidien les addictions en entreprise
- Construction de cas pratiques inspirés du contexte professionnel des participants